

Février 2023 N° 97

Revue trimestrielle

Le mot du Président

Cher(e)s Ami(e)s Bivouac.

L'année 2023, a débuté avec deux sujets d'actualités majeurs. Le coût des transports et les événements internationaux à l'Est de l'Europe. Deux situations qui pour nous camping-caristes ne sont pas mineures. Où aller et à quel prix ?

Le prix des carburants en France est moins élevé que dans l'Europe du Nord et qu'en Italie, mais il reste un critère important dans le ressenti de chacun pour réaliser ou non un voyage. Regardons avec objectivité l'augmentation du coût des voyages. Même avec une augmentation de 20% du prix du carburant, sur deux pleins de carburant cela représente le prix de deux repas simples dans un restaurant de produits surgelés (humour). Cette comparaison est très simpliste, mais choisissons : voyager ou être servi à table. (Nous voulons les deux mon général)

Où partir en voyage à moindre frais, sans porter de jugement sur la valeur des voyages proposés dans les catalogues de voyagistes, nous trouvons de nombreux circuits en France, en Espagne, en Grèce (plusieurs), des pays scandinaves, et le Maroc (dans de nombreuses versions). En regardant les tarifs demandés, je crains de ne plus comprendre leur analyse de la valeur, et l'effet Covid sur les marges bénéficiaires.

Je vous laisse consulter les catalogues et regarder combien nous coûte un voyage entre amis, en Sardaigne, en Grèce, au Portugal, ou au Maroc. Le coût journalier présente un écart minimum de 50%. Conclusion voyageons dans le sud et entre amis.

En 2023 Bivouac nous propose quatre voyages, et deux rassemblements.

Fin mars la Bretagne nous accueille pour notre AG à Paimpol, merci à Yvette et Joel, vous pourrez aller jusqu'au cap Nord avec Marie et Francis, un beau voyage pour les pêcheurs, les amateurs de nature, de grands espaces et d'une vie en plein air.

En mai, vous pouvez aller en Sardaigne avec Danielle et J. François. Cette île n'est pas que plages de sable blanc, mais elle est sauvage et avec un espace de vie où toutes les civilisations sont passées.

En mai en Tunisie avec J. Jacques et Madeleine. Vous serez accompagnés par un guide à la découverte du monde arabe en marche vers l'occident. Avec son passé glorieux, son archéologie et toutes ses diversités.

En septembre la vie parisienne (ou presque) à Margency dans le 95, nos retrouvailles avec Geneviève et Patrick. Une petite ville du Val d'Oise proche de Paris sans en subir les nuisances, avec de grands sites touristiques dans ses environs.

Voir détail au paragraphe voyages

En octobre vous pouvez descendre dans le sud Marocain (avec l'AHCC), un nouveau voyage est programmé pour Avril 2024. Un circuit touristique classique vers le sud, un épisode à la découverte du quotidien Marocain. Vous participerez à une action humanitaire en transportant du matériel (les dromadaires blancs).

Chers amis Bivouac, vous avez reçu le mode d'emploi de votre site internet, il sera nous l'espérons un lien important avec votre club. Une présentation détaillée sera effectuée à Paimpol pour se familiariser avec cet outil mystérieux... sur lequel vous trouverez toutes les informations utiles.

Amitiés à toutes et tous Bernard.

Table des matières

Editorial.....	2
Assemblée Générale (AG) 2023.....	4
- Rappel de l'ordre du jour:.....	4
Propositions de résolutions à l'ordre du jour :.....	4
Modalités Pratiques, pour les absents.....	6
Vote par Correspondance.....	6
Pouvoir.....	7
Convocation	7
Bilans Finances	8
Le mot du Trésorier.....	11
Le mot de notre secrétaire.....	11
Informations Générales - Les voyages :.....	13
Tribune libre :.....	15
Informations Techniques.....	15
Chauffage/.....	15
Crit' Air.....	15
Nécrologie 02/2023.....	16

Editorial

Cher(e)s ami(e)s du club de camping-cars Bivouac.

Le message de Bivouac

Ce premier journal de 2023 marque une étape importante dans nos moyens de communication du club. Après vingt-six ans dans un format papier vous venez de recevoir votre revue trimestrielle via votre messagerie internet. La raison de ce mode de diffusion est purement économique.

Vous savez que les recettes du club sont en diminution, et les dépenses incompressibles pour le fonctionnement du club augmentent. L'équation est simple il faut augmenter les recettes (c'est un objectif) ou réduire les dépenses (hors dépenses incompressibles).

Sans vous détailler le calcul simple entre les dépenses minimum et les recettes garanties, il faut au moins 70 inscriptions et au mieux 90 inscriptions pour un équilibre des comptes. Avec l'hypothèse qu'il n'y a pas de dépenses imprévues, ce qui est impossible (il y a malheureusement des frais imprévus).

Il y a 73 inscriptions d'enregistrées au 15 février 2023. Donc nous serions en déficit sans cette mesure de restriction des dépenses. Mais soyez rassurés, votre club n'est pas en danger financier il possède un petit matelas financier sur son livret d'épargne pour amortir les pertes.

Le seul danger que connaît votre club est qu'il ne vous propose pas assez de voyages à réaliser entre amis.

La forme et le fond de notre revue ne changent pas vraiment (voir sommaire en page suivante). Dans ce journal de février nous vous transmettons les documents nécessaires au bon déroulement de notre assemblée générale, avec : l'ordre du jour, et les éléments financiers, les points particuliers à débattre, etc... Vos questions, à nous faire parvenir dans un délai raisonnable, elles seront enregistrées et débattues en séance.

Vous retrouverez une page d'informations générales : des informations techniques, des ventes ou des besoins particuliers. Il vous sera proposé dans les prochains journaux une tribune libre si vous avez un message d'intérêt général à diffuser vers tous nos amis lecteurs. Dans notre journal vous trouverez comme toujours les comptes-rendus des voyages, et du conseil d'administration ainsi que celui de l'assemblée générale. La page nécrologie nous rappellera les moments heureux passés avec nos amis décédés.

Chers amies et amis du club Bivouac, mon mandat se termine avec la rédaction de ce dernier mot du président J'aurais bien fait un petit jeu de mots pour vous dire des mots de joies et le bonheur partagé avec vous ces trois années. Sans maux ni douleurs, je n'ai pas de mots assez forts pour vous confirmer mon attachement à ce club, et je souhaite au prochain président de connaître les mêmes satisfactions que celles que j'ai vécues avec vous.

Assemblée Générale (AG) 2023.

Chers amis, dans le déroulement normal de notre AG, vous trouverez :

Les modalités règlementaires qui permettent de tenir une AG.

- Mot d'accueil de l'Assemblée par le Président du Club.
- Proposition à l'assemblée de la Présidence de séance (un ou une volontaire) - Désignation d'un ou d'une secrétaire de séance (un, une volontaire), Ouverture de la séance par le Président de séance.
- Approbation du précédent CR de l'AG 2022.
- Validation de l'assemblée si quorum atteint. (73 adhérents au club au 15/02/2023)
- Les résolutions seront votées à main levée, (ou bulletins secrets si cela était demandé).

- Rappel de l'ordre du jour:

1. Rapport moral du Président, – questions – vote. Bilan d'activités (secrétaire).
2. Rapports financiers des comptes voyages et général. Questions/Réponses
3. Rapports de vérificateurs aux comptes. (Document lu, il sera joint au CR)
4. Approbation des comptes financiers, et Budget Prévisionnel 2023 (vote).
5. Renouvellement des membres du CA et du Bureau 2023.

Propositions de résolutions à l'ordre du jour :

R1 : Résolution N°1 : **Modification au journal** : L'entête de notre journal « le Message de Bivouac » nous informe que ce journal est réservé aux adhérents. Mais il était présent sur le site internet cccbivouac.org, donc pour éviter cette petite contradiction, nous vous proposons de supprimer cette mention dans notre entête de journal, et de la remplacer par « Revue trimestrielle que vous retrouverez sur le site internet cccbivouac.org ».

R2 : **Comptabilité - Financement des rassemblements** (voyages ou AG/Retrouvailles): Si nous respectons à la lettre le statut et le fonctionnement des associations,.... nous serions dans un processus comptable simple mais lourd à réaliser.

Pour chaque prestation ou achat il faudrait « un devis, une validation du président et un enregistrement par le trésorier, un justificatif du service rendu (organisateur), une facture, l'approbation et paiement par le trésorier, facture acquittée ...et je passe des étapes du processus plus l'enregistrement comptable nécessaires au suivi des documents..... Cette démarche n'est pas réalisable avec nos structures.

Donc notre **club délègue à chaque organisateur** de rassemblements les sommes d'argent, par tranches, sur un compte bancaire ouvert par l'organisateur (point délicat). Et cela n'est pas très académique (ou légal) mais fonctionne depuis plusieurs années, avec une approbation tacite de chacun tant qu'il n'y a pas un problème grave.

Les risques sont connus et la responsabilité du club engagée en cas de difficultés, (le club a tjrs fait face aux difficultés). Le Président, vous propose de **valider, le process actuel**, avec les risques que vous savez, que vous assumez. Mais vous exigez une comptabilité soignée. Soignée signifie : précise, argumentée, juste

Le message de Bivouac

avec une bonne traçabilité comme **définie dans le guide des organisateurs de voyages** qui est notre référence, mais non officielle.

Donc je vous propose **un projet de complément à Article N°32 de notre règlement :**

Article N°32 : L'activité voyages fait l'objet d'un règlement spécifique détaillé dans les « Conditions Particulières » présentes sur les Contrats de Vente des forfaits touristiques. *L'organisation et la gestion des voyages sont présentées dans « le guide des organisateurs de voyages » (document disponible à la demande).* -

Nota, si nécessaire et à l'usage, le guide des organisateurs de voyages pourra être amendé, par le CA pour préciser ce point de règlement. A ce jour, il ne me semble pas urgent de modifier les annexes de notre guide pour ne pas alourdir notre organisation.

- Questions / Réponses - Vote -.

R3 : Décès – Fleurs. Avec la période de covid et les contraintes financières, nous avons suspendu l'envoi de fleurs ou de dons, aux familles après un décès. A ce jours, et grâce aux mesures prises, nous pouvons reprendre cette modeste participation aux obsèques de nos amis adhérents au club. Vote.

R4 : Assemblée générale et Rassemblement. Par tradition, notre AG a lieu lors d'un rassemblement, et elle fait partie de nos activités voyages. Cette démarche fonctionne très bien, mais reste une interrogation avec le principe de l'AG, qui doit être supportée par notre association, (comptabilité générale : organisation logistique et financement) et ne pas être déléguée à un organisateur de voyage et financée par les participants au rassemblement.

C'est dans la pratique un point de détail, mais il peut laisser croire que l'on oblige les participants au rassemblement à supporter cette AG et obligerait les adhérents à venir toute la semaine du rassemblement.

Pour clarifier cette situation, le CA vous propose de maintenir la délégation du support de l'AG à l'organisateur du rassemblement (salle de réunion, assurance, frais divers, stationnement, café offert, etc.), mais dans le contrat de vente du rassemblement il y a une «demi-journée libre pour tous les adhérents avec la tenue de l'AG ».

De plus, dans l'ordre du jour de l'AG on confirme les dates et heures, et modalités pratiques pour que tous les adhérents du club viennent librement dans cette demi-journée réservée à l'AG. Vote

Réponses officielles à vos questions (questions reçues avant l'AG 2023).

Q1 à Qx.

Autres points de l'ordre du jour sans vote :

- Le site internet cccbivouac.ogr Évolutions.
- La fusion avec la Vadrouille de France. Projet réalisé et terminé (comptabilité 2023).
- Sponsorat : projet de Flyer initialisé en 9/2022, sans suite.
- Les fiches voyages sur le site internet.
- Présentation du sondage (2022) sur la communication.

Nota : Les modalités pratiques, les votes, les enregistrements des débats seront portés dans le compte rendu (CR) ou un procès-verbal (PV si nécessaire) de notre AG vous sera transmis cf. au règlement des associations. Le club n'ayant pas de registre spécial pour enregistrer les documents officiels, le CR de l'AG sera mis sur le site : service-public/associations/gouv.fr des associations dans notre espace privé.

Présentation des projets de voyages 2023/2024.

Si vous avez des projets de voyages, de balades, ou de sorties, le club serait heureux de les inscrire dans ses projets de voyages 2023/2024.

Questions diverses et débats (hors de notre AG).

Modalités Pratiques, pour les absents.

1-Vote par correspondance :

2-Délégation de « Pouvoir » pour être représenté à l'AG.

3-Convocation officielle à notre AG.

1-Vote par correspondance : Cf. à la réglementation en vigueur, tous les membres du club, peuvent voter par correspondance. Sur papier libre ou copie du document ci-dessous, vous pouvez vous exprimer sur les résolutions proposées à un vote. R1 : Le journal, R2 : Comptabilité évolution de l'Article 32 de notre règlement, R3 : Fleurs ou Don / Décès , R4 : AG et Rassemblement. A nous transmettre au plus tard la veille de l'AG.

Vote par Correspondance

Votre Nom : Prénom			
Adresse :		Bon pour Pouvoir à l'AG du 28 mars 2023 à	
Paimpol			
Points de l'ordre du jour*	Signature Pour	Signature Contre	Signature Abstention
R1 : le journal du club sur internet			
R2 : Comptabilité- Article N°32 du Règlement			
R3 : Décès d'un adhérent			
R4 : AG et Rassemblements.			

- Votre signature dans chaque case.

Questions diverses : en qq lignes, ou pièces jointes.

Document rédigé le : à : votre signature

2-Vote par délégation : Cf. à la réglementation en vigueur, vous pouvez en cas d'absence, déléguer votre pouvoir de représentation à un membre du club qui sera présent ou le transmettre directement au secrétariat du club. Votre délégation de pouvoir sera remise à un membre présent (sans distinction). Sur papier libre, ou avec le présent document vous pouvez déléguer votre pouvoir de vote à l'AG du mardi 28 mars 2023.

Pouvoir

Pouvoir

Je soussigné (Nom Prénoms)

Demeurant à :

Donne pouvoir à

Pour me représenter (équipage) à l'assemblée générale du club de camping-cars BIVOUAC qui se tiendra à

Paimpol le Mardi 23 Mars 2023 à 14h30.

Il participera en mon nom à l'élection pour le renouvellement des membres du conseil d'administration et aux votes des résolutions de cette AG.

Document fait à : le : Signature : précédée de la mention « Bon pour pouvoir ».

Convocation

3-Convocation formelle à tous les adhérents.

Chers amis et membres du club de camping-cars Bivouac, l'**Assemblée générale** du club de camping-cars Bivouac se tiendra

le Mardi 28 mars 2023

à Paimpol (22500) salle du quai Pierre Loti.

L'accueil sera effectué à partir de 14h30.

Tous les membres sont cordialement invités, ou à se faire représenter, ou à voter par correspondance à cette réunion de l'Assemblée Générale 2023.

L'ordre du jour est détaillé supra et rappelé ci-dessous :

Rapport Moral

Rapport d'activités du secrétariat général

Rapports financiers général et voyages

Rapport du vérificateur aux comptes

Budget prévisionnel année N+1

Résolutions à voter

Résultat des élections du CA et Bureau.

Questions reçues (vos questions).

Questions ouvertes et débats.

Fin de séance estimée vers 18H30.

Signé le 23 février 2023

Le Président Bernard DARLES

Bilans Finances**Liminaire aux Bilans Financiers :**

Chers amis, je ne suis pas un comptable (je le regrette) notre trésorier n'est pas un comptable professionnel (il voudrait bien ; humour) mais en bon père de famille nous veillons à la tenue rigoureuse des comptes présentés ci-dessous. Nous répondrons à toutes vos questions avec sincérité.

Donc cette année, (et conformément à la réglementation sur le fonctionnement des associations) nous pouvons vous présenter les comptes du club avec un formalisme plus adapté à nos activités, à nos compétences eu égard au montant des sommes qui sont traitées, et avec plus de souplesse.

Et je l'espère compréhensible de tous. Nous vous présentons les recettes et les dépenses 2022. Dans différentes rubriques et un texte explicatif succinct, d'une part pour le compte général et le compte voyages d'autre part.

Au 1^{er} janvier 2022 il y avait 6478.44 € compte du Crédit Mutuel. Et mars 2022 nous avons changé de Banque Crédit Agricole. Voir Bilan 2021. (Avances 2022 et dettes 2021 non incluses).

Nota : Un expert parle de charges et produits comptabilisées par avance ou constatés, de fournisseurs et avance de trésorerie... ce qui est précis, mais ne maîtrisant pas la définition complète de ces termes, nous parlerons de recettes de dépenses, d'achat et de ventes, de perte, etc.....

Comptabilité Générale**Du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.**

Nature des Dépenses (ou Charges)	Montant de la Dépense	Nature des Recettes (ou Produits)	Montant de la Recette	
Achats des Licences FFCC	1962.30	Cotisations (vente des licences)	4316	82 licences
Journal du Club	1627.01	Recette Assemblée Générale	550	5 € de particip.
Cartouches d'encre	219.23	Recette Retrouvailles	375	
Timbres et fournitures de Bureau	211.91	Recette Voyage Béarn	170	
Assurance RC	66	Intérêts du CNE	43.82	
Site Internet	99			
Décès	260.53			Hors Budget
Frais de Banque	68.33			
Ass. Gén. Et Retrouvailles				
Parrainage	127.08			
Repas	240			
Cadeaux	122.29			

Total des Dépenses 2022	5003.68	Total des recettes 2022	5454.82	
	451.14 €	Recette-Dépenses (Exercice 2022)		

Au 31 décembre 2022 : il y a sur le compte en banque de l'association Bivouac un montant de **7460.14 €**.

Nota : Les opérations « avance sur trésorerie » réalisées pour soutenir les voyages (réservations effectuées avant l'encaissement des chèques) , ne sont pas présentées ici ; pour une meilleure clarté.

Comptabilité Voyage

Du 1 er janvier au 31 décembre 2022.

Nature du Voyage	Recette	Dépenses	
		Nature ***	Montant
Pologne* : 8 participants (2022)	0	Camping Berlin 2019/2021	800
		Guides 2019/2021	269.06
Fréjus AG 2022 **	20933.57	Prestations : 20870	
		FFCC	83.48
		Assurance Gritchen	502
		Bivouac	550
Béarn****	11609,89	Prestations : 11373	
		FFCC	46
		Assu. Grtichen	270.84
		Bivouac	170
Retrouvailles Priay	163384.55	Prestations : 15678.88	
		FFCC	65
		Assur. Gritchen	322.74
		Bivouac	375
Frais Bancaires compte voyages		46. 95	

*Pologne : des réservations sont effectuées en 2019/2020 reportées en 2021. Suite au Covid et aux évènements en Ukraine et en Pologne : l'annulation est décidée en Avril 2022, avec une perte de 1069€.

**Fréjus 2022 : cet évènement a débuté en 2019 , puis le covid, le report des réservations a évité les pertes. A ce jour Le club doit 30 € à madame Dieu Françoise qui n'a jamais encaissé le chèque ni répondu à nos appels.

*** Dans le montant des dépenses, il y a, (et il faut), une marge de sécurité clairement présentée dans le guide des organisateurs de voyages. J'attire votre attention sur la répartition des **frais Fixes** à

globaliser sur tous les participants, et les **frais Proportionnels** de chacun, que nous pouvons rembourser aux absents lorsqu'ils ne sont pas engagés, en fin de comptabilité et hors assurance.

Nota : les chèques de cautions et d'assurances déposés auprès des municipalités sont garantis par la comptabilité générale. Car ils ne sont pas encaissés grâce à la qualité de votre tenue lors des rassemblements.

**** La comptabilité de ce rassemblement étant remarquable (et remarquée) pour la clarté de la présentation, elle mérite d'être montrée en exemple.

Nota : l'Assurance Gritchen : nous constatons que notre assureur mérite d'être surveillé (perte de documents) et régulièrement relancé pour clôturer les comptes. Mais si l'assuré ne fournit pas les pièces justificatives... le remboursement sera perdu(nous avons un cas concret).

Nota 2 : toutes les prestations des voyages ont fait l'objet de deux vérifications soignées (exceptionnellement cette année par le président) et par notre vérificatrice aux comptes.

Les informations complémentaires ont été demandées et fournies par les organisateurs pour valider les comptes.

Le président attire l'attention des futurs organisateurs de voyages que toutes les prestations doivent être tracées, même les paiements en liquide et les confections réalisées par l'organisateur, avec un certificat sur l'honneur des dépenses. Exemples : les pourboires (montant libre et à votre diligence), les plats confectionnés qui génèrent des frais non quantifiables, ainsi que des frais de transport divers.

- Au 31 décembre 2022, il y a **sur le compte voyage un montant de : 1856.85€**
- Au 31 12 2022 , il y a **sur le livret d'épargne une somme de 5041.76 €.**

Budget Prévisionnel 2023.

Il est de tradition de reconduire le budget de l'année précédente. Mais les mesures de restrictions des dépenses nous permettent de redéfinir un prévisionnel :

Sans frais de diffusion du journal, avec 2 voyages planifiés une AG et les Retrouvailles, et le don de la VdF, nous avons le tableau ci-dessous.

Recettes		Dépenses	
Cotisations licences FFCC (75 adh)	4125	Achat des licences	2400
Voyages		Assur RC	70
Sardaigne	80	Internet	100
Cap Nord	?	Fournitures	300
Tunisie	?	Timbres	100
Maroc	40		
CNE	25	Décès /Fleurs	300
AG à Paimpol	400	Frais AG	400
Retrouv. A Margency	400	Frais retrouv.	400

Total	5070	Total	4070
--------------	-------------	--------------	-------------

Livret de CNE sera crédité de 6000 € environ (don de la VDF) et des « bénéfices 2022 ». Les chiffres seront présentés en séance, Et officiellement sur le Bilan 2023.

Le Prévisionnel montre un excédentaire de 1000 € environ.

Le mot du Trésorier

–Analyse du trésorier - Pierre Barthélémy.

Chers amis, c'est avec plaisir que nous assurons (avec Thérèse) la comptabilité du club. C'est un vrai travail pour les non spécialistes que nous sommes. Mais avec rigueur et méthode, plus l'aide de notre vérificatrice aux comptes, le soutien de tous et avec un seul principe : celui de bon père de famille que nous faisons la comptabilité du club.

Ce premier Bilan 2022 est une épreuve que nous avons surmontée sans trop de difficultés. Mais en bon père de cette grande famille Bivouac, je vous assure qu'il faut une bonne mémoire et un bon crayon à papier (sans gomme) dans un grand livre de comptes et une dose de méthode.

Dans le tableau de la comptabilité générale, vous constatez que les dépenses sont équilibrées (même excédentaires). Dans la comptabilité voyage nous avons une perte de 1069 €, mais grâce au fond de trésorerie accumulé les années passées, la perte (Pologne et divers) est maintenant épongée.

De plus la réduction des dépenses (journal diffusé via la messagerie) permettra au club de vivre avec une meilleure sérénité.

Sur ce bilan, vous pouvez constater : nous avons encore quelques niches de dépenses à bien comptabiliser, soit elles vont sur le compte voyage ou restent sur le compte général et inversement.

Chers amis l'année budgétaire 2023, sera comme un bon millésime, généreux et abondant.... La fusion avec la VdF, nous apporte un capital de plus de 6000 €. Nous serons heureux de le retrouver pour les grandes manifestations à venir (30 -ème anniversaire ou autre) ou les difficultés non prévues.

C'est avec un objectif double de justice et de rigueur que nous conduirons « le bon fonctionnement financier » de notre club en 2023.

Le mot de notre secrétaire.

Bilan d'activités 2022

Année 2022 que l'on pourrait qualifier de "post-covid".

Ce n'est pas moins de 50 flashes infos qui vous ont été envoyés pour vous diffuser des informations générales et sur les voyages. Dans le questionnaire sur la communication dans le club, assez nombreux sont ceux qui se déclarent insatisfaits de celle sur les voyages, j'en suis surprise et j'aimerais comprendre pourquoi, j'espère que vous allez me le dire. Nous avons déjà pris en compte cette critique en créant les "info voyages" pour mieux repérer les messages concernant nos manifestations. Après le vote sur les différents bilans, je vous demanderai de vous exprimer sur ces questions.

L'action du secrétariat c'est aussi la préparation, en concertation avec le président, des conseils d'administration et assemblées générales, puis la rédaction des comptes-rendus, l'archivage des documents...

Voilà pour ce qui est du secrétariat.

Venons-en aux activités du club Bivouac:

Quel beau rassemblement que celui de Fréjus, et quel soulagement d'avoir enfin pu nous retrouver à Fréjus après deux reports d'une année et d'avoir ainsi pu ne pas perdre les sommes avancées initialement. Un merci tout particulier à Micheline et Daniel pour leur opiniâtreté. Mais aussi à Alain et Eliane qui avaient préparé ce rassemblement en 2020.

Les Retrouvailles à Priay ont été aussi une très belle réussite grâce à l'engagement de Denise et Patrice qui sont allés jusqu'au bout malgré bien des difficultés. Par souci d'économie, ils ont beaucoup fait par eux-mêmes, pour le plus grand plaisir de tous. Je n'y étais pas mais la solidarité dont vous, les participants à ce rassemblement, avez fait preuve ne peut que me conforter dans mon attachement à notre club.

Entre temps, il y a eu :

- Une balade partagée en Grèce de fin mai à début juillet:

D'aucun ont regretté de ne pas l'avoir su. Un flash info était initialement envisagé, mais le groupe s'est très vite constitué et il n'y a plus eu de place.

Je crois pouvoir affirmer que ce fut un très beau voyage.

- La balade partagée en Andalousie, à l'initiative de Patricia et Denis, en janvier et février qui fut un très beau périple.
- Le circuit organisé par Michel et Carmen, autour de la fête du sel à Salies de Béarn et celle des bergers à Aramits:

Encore une fois, que du bonheur ! Outre un programme bien rempli et fort intéressant, ils nous ont concocté plein de moments de convivialité. Ils sont trop forts! N'oublions pas que ce circuit a été suivi d'une balade partagée tout aussi sympa, qui pour la plupart s'est terminé au cirque de Gavarnie.

Même ceux qui ont attrapé le covid, garderont, j'en suis sûre, un super souvenir de ces voyages.

Le message de Bivouac

- Circuit humanitaire au Maroc:

Vous avez tous lu le compte-rendu paru dans le "Message de Bivouac" numéro 96, et pu constater que cela a été une très belle aventure. Inutile d'en rajouter, si ce n'est pour remercier Philippe Omont pour avoir fait connaître cette association à Bivouac. Et à Bernard pour avoir œuvré pour permettre aux adhérents de Bivouac de participer à ce périple.

Je voudrais aussi souligner le travail remarquable réalisé par Jean-Pierre. Il a donné un coup de neuf au site internet et créé des fiches événementiel et voyages qui vous seront présentées dans quelques instants et organisé le questionnaire sur la communication interne et externe de Bivouac.

J'en profite pour vous rappeler qu'à ce jour, sans nouvelles candidatures, nous ne serons plus que six pour administrer Bivouac: Le vice-président, Jean-Jacques, la secrétaire, moi-même, mon adjointe Patricia, le trésorier, Pierre et son adjoint, Patrick et le responsable de l'assurance et du guide des organisateurs, Alain. Heureusement, Jean-Pierre, sans être élu au conseil d'administration, continuera à gérer le site internet, par contre il ne s'occupera plus des voyages.

De plus il va nous falloir assurer les fonctions que Bernard assurait cette année, la présidence et la rédaction du journal, (le message de Bivouac).

Je vous exhorte à nous soutenir et à nous apporter votre aide, dès maintenant, même si vous ne souhaitez pas intégrer le conseil d'administration..

Rien n'est si difficile que ça, il suffit d'un peu de motivation. Au CA nous sommes une équipe, nous nous soutenons mutuellement. Tout vous sera expliqué pour vous faciliter la tâche.

Beaucoup n'osent pas s'engager persuadés que c'est trop lourd et difficile. C'est du travail, c'est vrai, mais c'est aussi du plaisir.

Enfin, comme 2022, 2023 commence avec l'adhésion de quelques nouveaux équipages, ce qui me réjouit. Je compte sur vous pour les accueillir comme il se doit et leur faire partager l'attachement que nous avons pour Bivouac.

Votre secrétaire, Mireille.

Suite du journal du Club « Le Message de Bivouac »

Informations Générales - Les voyages :

Vous venez de lire le bilan d'activité 2022 de notre secrétaire, vous êtes nombreux connectés sur Facebook,

vous savez que le club propose des voyages « sympa ». Pour 2023 je vous rappelle les projets.

- Sardaigne : Départ le 12 mai de Toulon, pour un tour de Sardaigne, voir programme diffusé par flash info. Plus de 30 jours de visites, 1400euros / personne. Organisateur Danielle et J Francois Deloche.
- Tunisie départ prévu le 19 mai jusqu'au 19 juin, Départ d'un port d'Italie, limite des inscriptions le 15 mars 2023. Avec un nombre de participants minimum, Organisateur J. Jacques Apparuit.
- Cap Nord départ programmé après notre AG, organisateurs Marie et Francis Navarro. Prendre contact avec eux pour les derniers préparatifs.
- Maroc (humanitaire avec l'association AHCC). Départ le 8 octobre de Margency (95). Les formalités pratiques seront présentées (par flash info) et au Forum Voyage. Le voyage d'octobre est complet. Un voyage sera organisé en Avril 2024, sur le même principe, 8 places sont disponibles (plus un accompagnateur).
- Retrouvailles à Margency : du 2 au 8 octobre J1= 14h Accueil ,16h installation ; Présentation des séjours et voyages à la vente, 18h30 Accueil de la mairie (pot offert), repas assis. J2= Forum voyage, apm sortie nature (vélo ou pédestre), diner dansant. J3= matin Visite guidée de la ville, apm Visite Enghien (bus, casino, thermes). J4= Paris matin (visite surprise), repas dans le 5eme, apm bateaux mouches ; J5= (libre au marché de Eaubonne, 11h30 repas, (pétanque officielle, 3€, club local) soirée avec les habitants dans la salle de la ville avec TV foot et food-truck. J5= matin Transhumance (animaux) entre deux villes, soirée gala (animations repas traiteur). Le programme très détaillé et la vente seront présentés à l'AG de Paimpol. Prix env. 250€/personnes.

Chers amis,

Notre association a pour vocation d'organiser des voyages, c'est dans son statut. Ces voyages peuvent être achetés à des prestataires, ou organisés par les membres du club. Mais il faut des voyages quelle que soit sa formule (voyages accompagnés, balades partagées, rassemblement entre amis, avec d'autres clubs ou associations etc..). « C'est notre projet » humour, c'est la mission de notre association.

Je vous ai rappelé lors du 25 ème anniversaire de notre club, « qu'un président menaçait dans un journal de dissoudre le club, car il n'avait que cinq grands voyages à proposer ». Que devrions-nous dire aujourd'hui ? Je vous dis que le club doit vivre même avec peu de voyages.

Ne cherchons pas à faire des voyages grandioses et onéreux, qui ravissent les participants, recherchons des choses simples, modestes, en France ou plus loin. Ne cherchons pas des organisateurs de voyages qui font un « festival de bonheur ». Seul des marchands de rêves ou des publicités vous proposent cela. Mais notre club cherche des amis qui proposent de visiter librement une région, sans contraintes ni formalisme, juste entre amis avec un peu de courtoisie et de bonne humeur.

Je fais appel à votre sens de l'amitié partagée au sein de notre club pour proposer des voyages.

Le Président

Tribune libre :

Je vous propose dans ce journal, de créer une tribune d'opinion qui permet d'exprimer un point de vue sur un thème d'actualité de notre club. Votre opinion sera diffusée dans le journal suivant.

Cette tribune est ouverte à tous les adhérents, elle permettra de partager votre expérience dans le domaine des voyages en camping-car, de la vie de notre club, etc... et vous pourrez prendre position sur un sujet. Cette position n'engagera pas le club, et vous donne la liberté de parole.

Ce genre journalistique permet une expression libre d'idées, d'avis, de critiques, de pensées.

Même avec un style télégraphique, (ou en alexandrins), vos idées intéressent tous les amis Bivouac.

Informations Techniques.

Ils sont très beaux tous nos camping-cars. Mais parfois fragiles et capricieux au cours de nos voyages. Et ils ont des secrets dans le fonctionnement des équipements. Les notices techniques ne sont pas toujours très complètes.

Donc je vous propose de créer une rubrique technique dans notre journal. Les éléments qui seront proposés, n'engagent personne et ne sont que des conseils d'amis. Sur des faits vécus. Vous trouverez aussi de nombreux Forum sur internet qui prodiguent de bons conseils.

Deux exemples pour illustrer cette rubrique qui existait il y a quelques années.

Chauffage/

Si vous avez un chauffage de type Combi 6 de chez Truma, il y a une procédure pour démarrer ce dernier en cas de coupure de gaz... « après l'alarme attendre 15 minutes, faire un arrêt marche etc. »...

Mais si ce dernier ne veut toujours pas vous donner une douce chaleur, et si vous commencez à jurer... sachez que sur l'équipement, il y a : sur la carte électronique (sous le capot de raccordement électrique) un tout petit bouton de « Reset Logiciel » (entre les deux fils du côté gauche) qui m'a permis de repartir. Ce petit bouton de reset logiciel , m'a été montré par mon concessionnaire , mais après le WE, j'ai attendu deux jours pour appuyer sur un bouton. Merci la notice technique.

Crit'Air

Règlementation - Certificat de qualité de l'air.

La vignette Crit'Air est obligatoire.... elle permet de classer les véhicules en fonction de leur émission de gaz polluants... elle autorise ou non à circuler pendant les pics de pollution...elle fait l'objet de contrôles de police...etc. Je vous invite à lire sur le site gouvernemental « Certificats qualité de l'air ». Vous aurez tt les infos utiles, vous pourrez y commander votre vignette si cela n'est pas déjà fait.

Chers amis et amies.

Si vous avez des Infos Techniques, ou des sujets « techniques » qui vous semblent utiles. Merci de nous en faire part, ils seront diffusés à tous les amis.

Nécrologie 02/2023.

Heureux de ne pas remplir cette rubrique. Tous nos adhérents ont « bon pied bon œil » .

Mais nous avons appris le décès d'anciens membres du Club, je vous rappelle leur bons souvenirs, voir Flash Informations et journaux 2022.